

ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

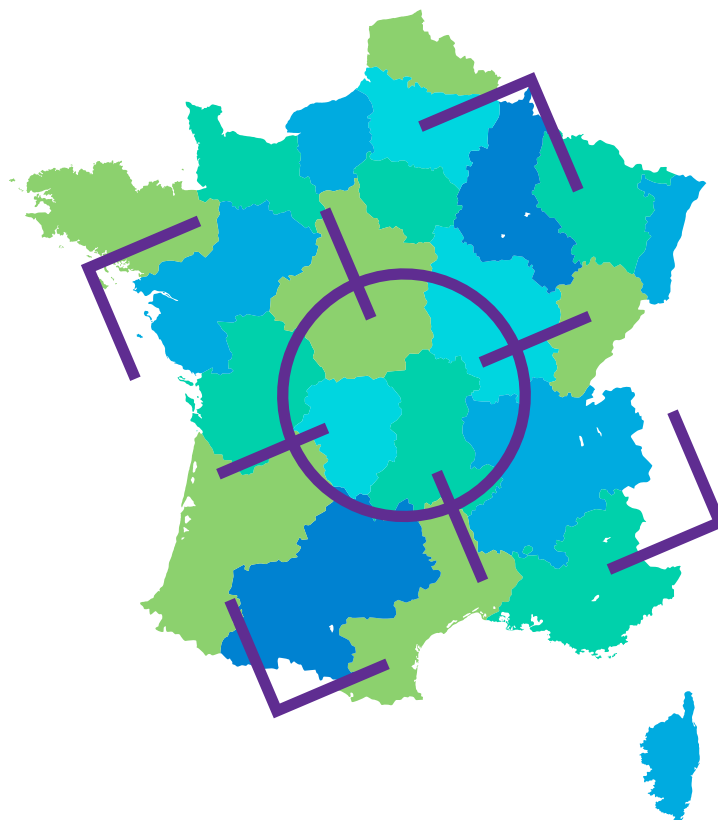
CHERCHEURS

ÉLÈVES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020

{ Focus Régions }



La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

Ce focus régional est extrait de l'*Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale*, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

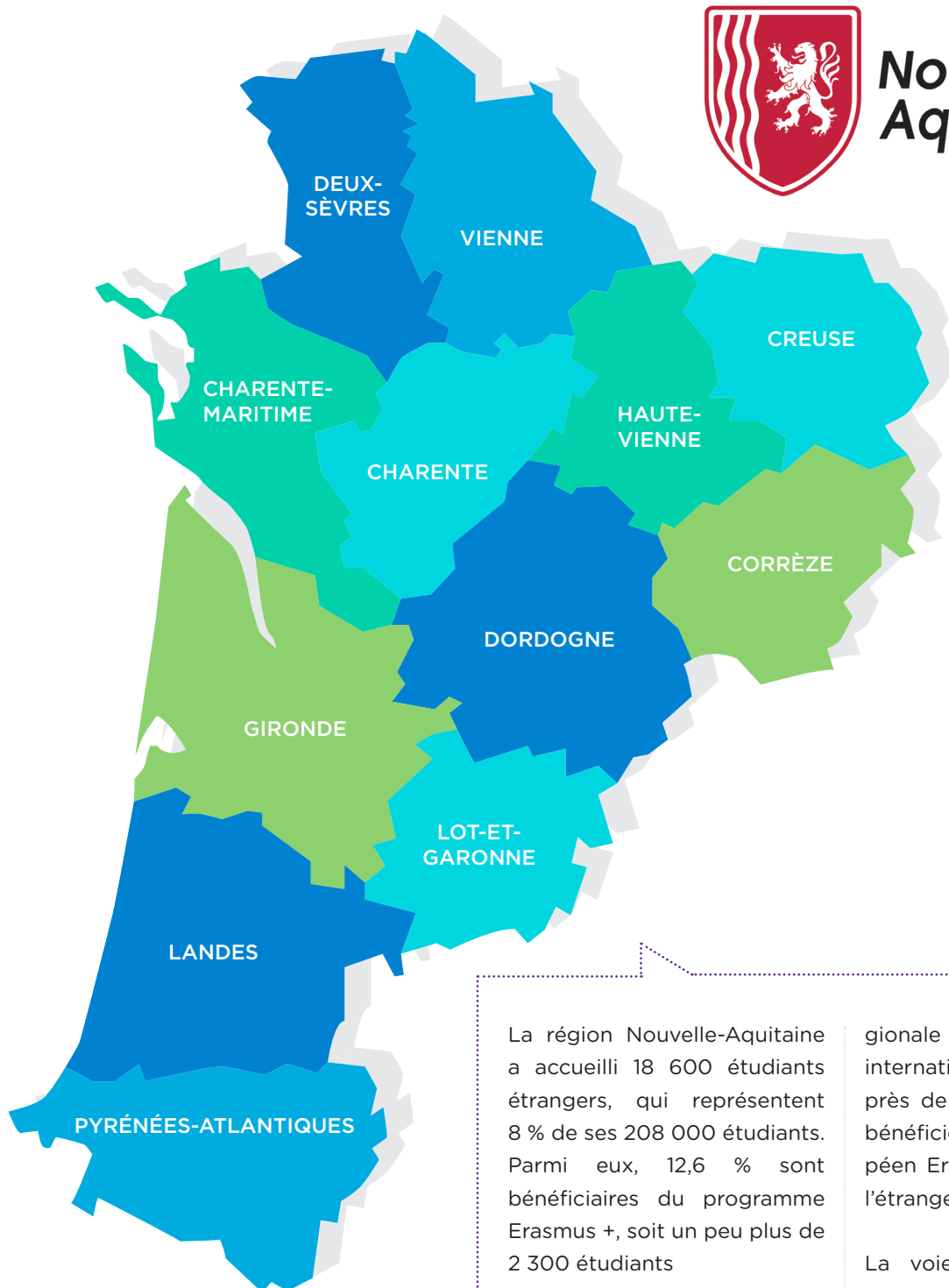
Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



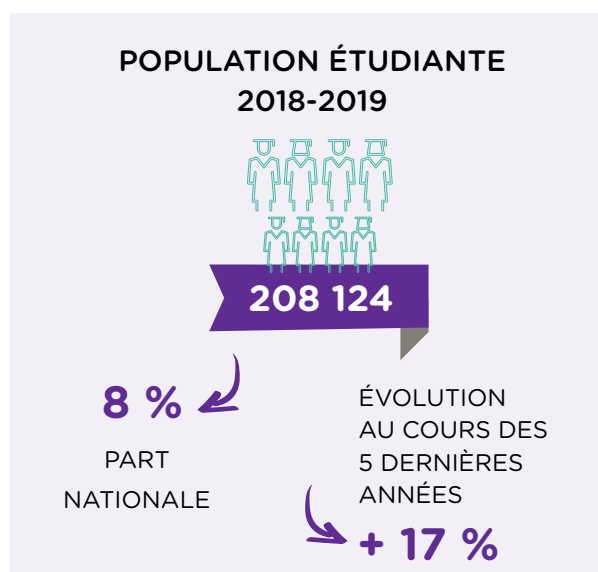
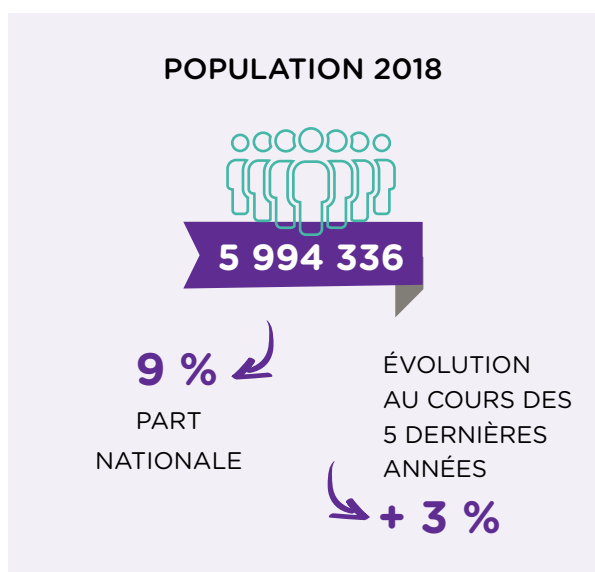
La région Nouvelle-Aquitaine a accueilli 18 600 étudiants étrangers, qui représentent 8 % de ses 208 000 étudiants. Parmi eux, 12,6 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 2 300 étudiants

En termes de mobilité sortante, un peu plus de 5 000 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse ré-

gionale d'aide à la mobilité internationale. Parallèlement, près de 4 600 étudiants ont bénéficié du programme européen Erasmus + pour partir à l'étranger.

La voie professionnelle est particulièrement dynamique : 12 % des apprenants de la formation professionnelle français bénéficiant du programme Erasmus + sont néo-aquitains, alors que la région ne représente que 9 % de la population et 8 % des étudiants.

► Chiffres clés ⁽¹⁾



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	18 600
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	8,9 %
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	50,9 %

En 2018-2019, la Nouvelle-Aquitaine accueille 18 600 étudiants en mobilité internationale, soit 8,9 % de l'ensemble de sa population étudiante. Elle est la 6^{ème} région d'accueil des étudiants mobiles en France et reçoit autant de femmes que d'hommes.

À la rentrée 2018, l'académie de Bordeaux regroupe six étudiants mobiles de la région sur dix, soit 4 % des étudiants mobiles en France. Leur nombre a augmenté de + 27 % en 5 ans.

Poitiers accueille 28 % des étudiants mobiles de la région Nouvelle-Aquitaine et Limoges 11 %.

L'effectif d'étudiants en mobilité internationale dans la région enregistre une hausse de + 19,1 % entre 2013 et 2018. Cette augmentation est portée par Bordeaux (+ 27 % d'étudiants mobiles en 5 ans).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Bordeaux	8 700	56,6	3,7	11 300	60,8	4,0	2 400	27,0
Poitiers	4 700	30,8	2,0	5 200	28,2	1,9	500	10,4
Limoges	1 900	12,6	0,8	2 000	11,0	0,7	100	5,2
Nouvelle-Aquitaine	15 400	100,0	6,6	18 600	100,0	6,6	2 900	19,1

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

La répartition des étudiants mobiles par origine est proche de la moyenne nationale. En 2018-2019, la région Nouvelle-Aquitaine attire 55 % d'étudiants africains, 18,6 % d'étudiants originaires d'Asie et d'Océanie et 18 % d'étudiants européens.

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE EN 2018-2019

Nouvelle-Aquitaine	Amérique	Afrique subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	1 500	5 800	4 300	3 400	500	2 800	18 400
Pourcentage	8,4	31,5	23,5	18,6	2,9	15,1	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées

Les 10 premières nationalités des étudiants mobiles en région Nouvelle-Aquitaine sont similaires à celles de l'ensemble du pays.

Les 3 premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont le Maroc (14,5 % des étudiants

mobiles), la Chine (8,2 % des étudiants mobiles) et l'Algérie (5,5 % des étudiants mobiles), comme au niveau national.

On note la présence du Gabon en 9ème position qui est absent du Top 10 national.

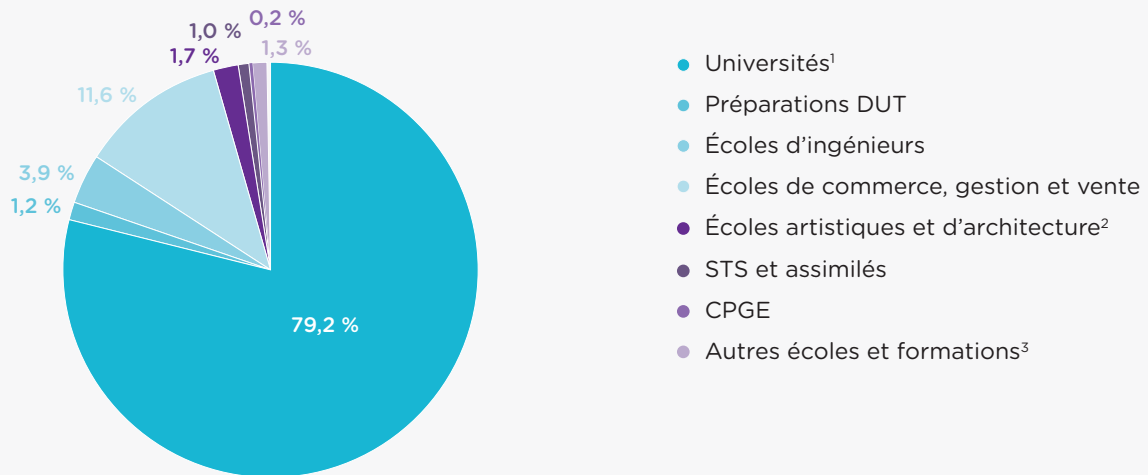
TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES DANS LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE EN 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	MAROC	2 700	14,5	1
2	CHINE	1 500	8,2	2
3	ALGÉRIE	1 000	5,5	3
4	CÔTE D'IVOIRE	900	4,6	7
5	SÉNÉGAL	800	4,5	6
6	ESPAGNE	600	3,0	9
7	ITALIE	500	2,7	4
8	TUNISIE	500	2,7	5
9	GABON	500	2,5	16
10	ALLEMAGNE	400	2,4	8
	Autre pays	9 200	49	
	Total	18 600	100	

En 2018-2019, 79,2 % des étudiants en mobilité internationale en Nouvelle-Aquitaine sont inscrits à l'université, contre 69,9 % à l'échelle nationale. Les étudiants mobiles présents sont proportionnellement aussi nombreux à être

inscrits en Écoles de commerce, gestion et vente que dans l'ensemble du pays (environ 11 %). Ils sont en revanche deux fois moins représentés en Écoles d'ingénieurs qu'en moyenne en France (3,9 % contre 7,6 %).

Répartition des étudiants étrangers en Nouvelle-Aquitaine par type d'établissements en 2018-2019



¹Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

²Écoles supérieures artistiques et culturelles, Écoles supérieures d'architecture.

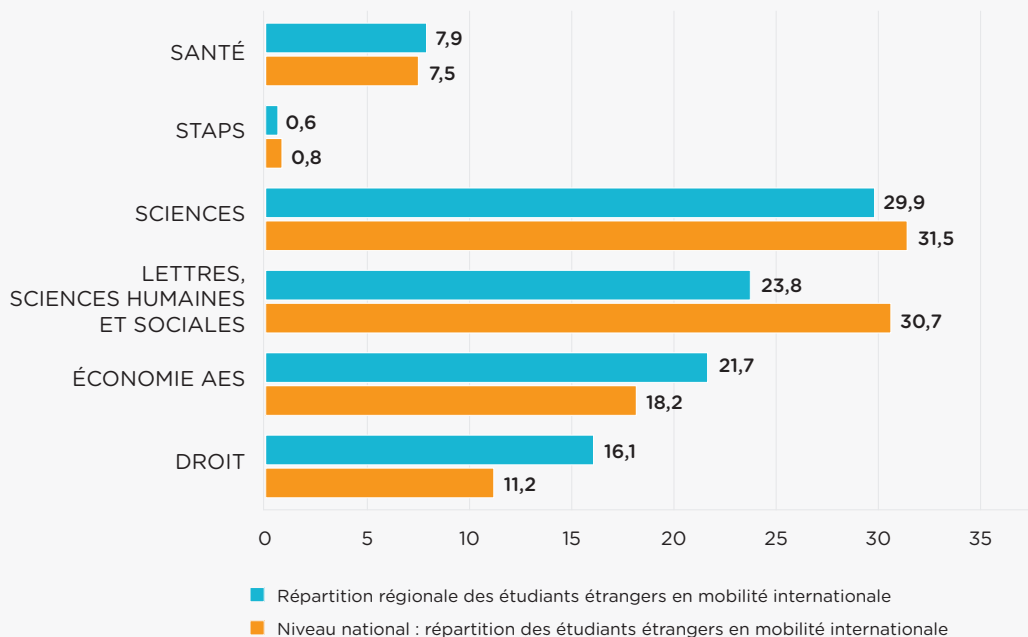
³Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018).

À la rentrée 2018, les filières Sciences et Lettres, Sciences humaines et sociales sont moins fréquentées par les étudiants mobiles en Nouvelle-Aquitaine (respectivement 30 et 24 %) qu'en moyenne en France (respectivement 31 %). Au contraire, les filières Économie ou AES et Droit

sont davantage privilégiées par les étudiants mobiles en Nouvelle-Aquitaine (22 % et 16 %) qu'au niveau national (18 et 11 %). Les filières STAPS et Santé sont étudiées dans les mêmes proportions qu'au plan national.



Répartition des étudiants en mobilité internationale en Nouvelle-Aquitaine par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



Champ : Région Nouvelle-Aquitaine, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

En 2018-2019, la répartition des étudiants par cursus suit la moyenne nationale. Les étudiants s'inscrivent plus fréquemment en master (46,8 %) puis en licence (41,2 %) et en doctorat (12 %) dans la région Nouvelle-Aquitaine.

De même, la part des étudiants en mobilité diplômante augmente avec le niveau d'études, comme au plan national. Dans l'ensemble, la part des étudiants en mobilité diplômante est légèrement inférieure à la moyenne du pays (88,3 % contre 90,1 %).



RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	500	68,1	600	83,7	200	94,3	1 400	79,2
Afrique subsaharienne	2 100	99,4	2 500	99,0	400	97,6	5 000	99,0
Maghreb	1 200	97,8	1 800	98,3	400	92,9	3 400	97,5
Asie & Océanie	900	81,5	900	85,8	500	96,4	2 300	86,2
Europe hors UE	200	64,0	200	87,3	0	93	400	78,5
Union Européenne (UE)	1 200	41,1	800	78,8	300	87,7	2 300	60,6
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	6 100	81,4	6 900	92,9	1 800	94,3	14 700	88,3
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	41,2		46,8		12,0		100,0	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Nouvelle-Aquitaine, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

► Les actions du programme européen Erasmus +

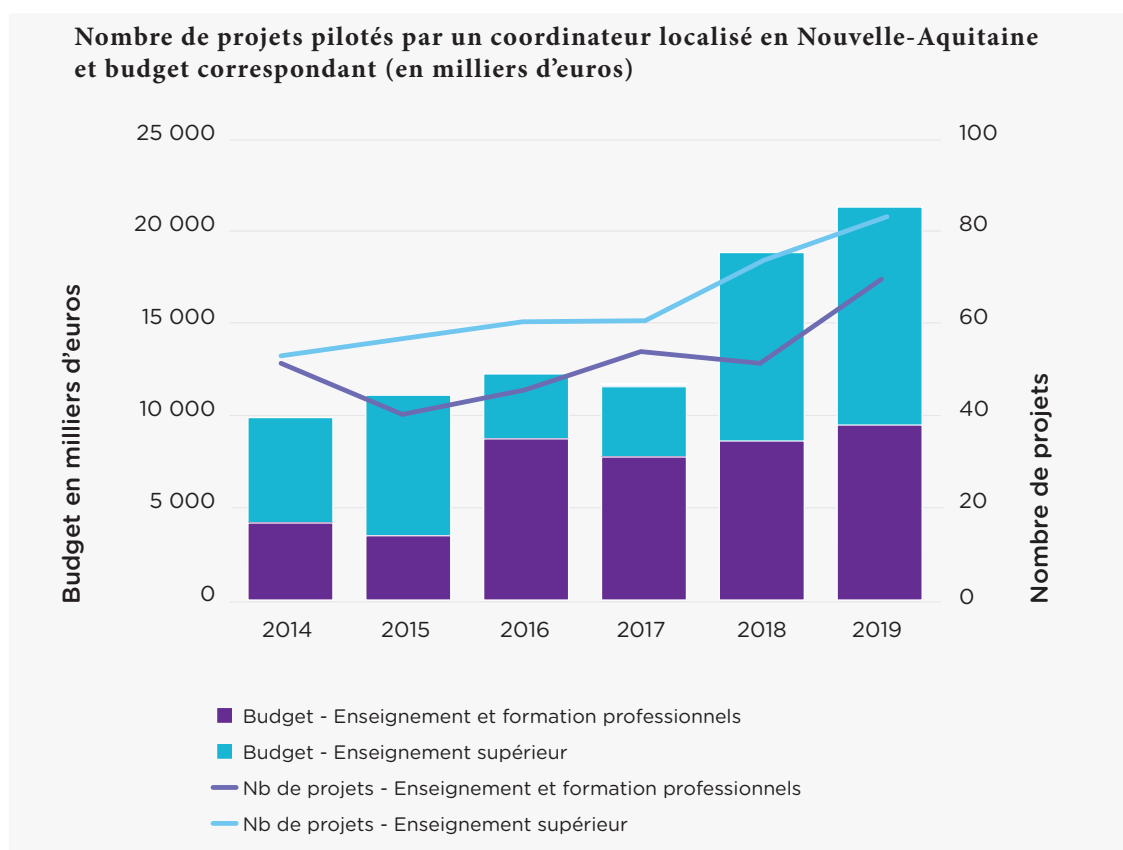
Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 143 projets de mobilité (dont 65 dans le secteur de la formation professionnelle et 78 dans l'enseignement supérieur), et 6 projets de partenariats (5 dans la formation professionnelle et 1 dans l'enseignement supérieur) pour un montant total de 20,7 M€..

Concernant l'enseignement supérieur, en 2018-2019, 2 350 étudiants étrangers sont venus en région Nouvelle-Aquitaine, effectif stable depuis 4 ans, et près de 4 600 étudiants régionaux ont réalisé une mobilité sortante via le programme Erasmus +, soit une croissance de 13 % en 4 ans.

Dans le secteur de la formation professionnelle,

la dynamique suit la tendance nationale. En 2018-2019, près de 2 500 apprenants ont réalisé une mobilité sortante et près de 900 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Nouvelle-Aquitaine.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. L'Italie est le premier pays d'envoi à destination de la région dans le secteur de la formation professionnelle, alors qu'elle n'arrive que 3e au niveau national.



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Évolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Nouvelle-Aquitaine	3 680	4 050	4 540	4 670	4 590	13 %
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21 %
	Part nationale	9 %	10 %	10 %	10 %	9 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Nouvelle-Aquitaine	300	320	350	370	410	28 %
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53 %
	Part nationale	11 %	11 %	10 %	9 %	9 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Nouvelle-Aquitaine	940	1 850	2 110	1 900	2 460	33 %
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34 %
	Part nationale	13 %	13 %	14 %	11 %	12 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Évolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Nouvelle-Aquitaine	2 240	2 340	2 330	2 430	2 350	0 %
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5 %
	Part nationale	8 %	8 %	8 %	8 %	8 %	
Personnels de l'enseignement supérieur	Nouvelle-Aquitaine	250	300	330	350	440	47 %
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70 %
	Part nationale	7 %	9 %	8 %	8 %	8 %	
Apprenants de la formation professionnelle	Nouvelle-Aquitaine	380	750	710	850	890	19 %
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24 %
	Part nationale	12 %	18 %	15 %	17 %	17 %	
<i>*Effectifs arrondis à la dizaine</i>							

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Charente	0	100	100
Charente-Maritime	700	110	810
Corrèze	10	110	110
Creuse	0	0	0
Deux-Sèvres	20	170	200
Dordogne	30	290	320
Gironde	2 630	870	3 490
Haute-Vienne	300	70	370
Landes	30	110	140
Lot-et-Garonne	30	190	220
Pyrénées-Atlantiques	420	320	740
Vienne	830	130	950
Total	5 000	2 460	7 460

*Effectifs arrondis à la dizaine

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ 2018-2019

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Nouvelle-Aquitaine	Total France	Nouvelle-Aquitaine	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	66 %	66 %	58 %	58 %
Personnels de l'enseignement supérieur	60 %	60 %	55 %	53 %
Apprenantes de la formation professionnelle	54 %	54 %	57 %	50 %
Total	62 %	64 %	57 %	55 %



10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	1007	1	1
Royaume-Uni	764	2	2
Belgique	372	3	5
Allemagne	355	4	3
Italie	291	5	4
Irlande	255	6	6
Pays-Bas	253	7	7
Suède	187	8	8
République-tchèque	161	9	11
Portugal	141	10	12

FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	723	1	1
Irlande	485	2	2
Royaume-Uni	273	3	3
Belgique	190	4	6
Allemagne	133	5	7
Malte	108	6	4
Grèce	95	7	11
Portugal	77	8	8
Italie	66	9	5
Roumanie	39	10	15



Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Allemagne	480	1	1
Espagne	430	2	3
Italie	318	3	2
Royaume-Uni	273	4	4
Belgique	178	5	5
Roumanie	133	6	7
Pologne	108	7	6
Pays-Bas	88	8	8
Suède	71	9	11
Irlande	61	10	9

FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Italie	310	1	3
Allemagne	119	2	1
Belgique	107	3	2
Espagne	105	4	4
Royaume-Uni	49	5	5
Pays-Bas	48	6	7
Portugal	45	7	12
Grèce	20	8	16
Hongrie	16	9	9
Norvège	11	10	15

► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs



La Région Nouvelle-Aquitaine a placé le soutien à l'emploi et à l'innovation au cœur de son projet. Pour cela, elle entend mener une action volontariste en faveur de l'éducation, de l'orientation et de la formation professionnelle tout au long de la vie. Le développement de la mobilité européenne et internationale des jeunes s'impose naturellement comme une pièce maîtresse de cette politique en faveur du parcours de réussite des jeunes.

Cette volonté trouve son fondement dans la conviction que la mobilité européenne et internationale est indispensable pour :

- développer la citoyenneté et l'ouverture européenne et internationale des jeunes du territoire en assumant pleinement la contribution d'une grande région française au projet européen ;
- renforcer l'autonomie et l'adaptabilité des jeunes pour faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi, quel que soit leur statut, en apportant une attention particulière à ceux qui ont le moins d'opportunités ;
- développer l'attractivité du territoire régional et le rayonnement de ses acteurs à l'international, permettant ainsi la modernisation et l'adaptation des systèmes de formation par les retours d'expériences des jeunes ;
- rapprocher les acteurs de la formation, de la jeunesse et du monde économique (formation, compétences, recherche...).

La Région a adopté, le 18 décembre 2017, un règlement d'intervention pour soutenir la mobilité internationale des jeunes. Ce règlement se décline en deux chapitres consacrés aux publics en cours de formation et hors parcours de formation.

En application de ces principes, les actions suivantes ont été mises en place :

- pour les publics infra-bac, possibilité de cumul de l'aide régionale avec les financements Erasmus + pour enlever tout frein à la mise en place des mobilités par les établissements ;
- afin de favoriser la mobilité des apprentis infra-bac, concertation sur tout le territoire pour aboutir au consortium Coremapp (Consortium régional pour la mobilité des apprentis) pour lequel la Région joue le rôle de pilote et de gestionnaire des financements (premiers financements obtenus en juin 2019) ;
- élargissement du consortium Erasmus + Enseignement Sup aux établissements n'ayant pas l'ingénierie pour gérer le programme ;
- bourse à l'accueil d'étudiants étrangers dans le cadre d'un master 2 avec pour objectif d'attirer des talents et de conforter le rayonnement des établissements du territoire à l'international ;
- soutien aux boursiers en leur octroyant un bonus de 20€/semaine ;
- encouragement et soutien financier des expériences de mobilité non formelle (chantiers internationaux, volontariats et échanges de jeunes) ;
- mise en place d'un dispositif en faveur des jeunes demandeurs d'emploi en partenariat avec Pôle Emploi ;
- participation active aux échanges et travaux dans le cadre du COREMOB ;
- dématérialisation complète des demandes d'aides à la mobilité.

► Mode de gestion et moyens humains alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Jeunesse et Citoyenneté	Service Mobilités internationales	Gestion mixte
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction Jeunesse et Citoyenneté	Service Mobilités internationales	Gestion mixte
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		4	
À la mobilité entrante		0,15	
Représentation à Bruxelles		9	

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	7 907 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	13 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	264 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	37 800

En 2018, 7 907 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, essentiellement sous forme de bourses réparties à 45 % pour les mobilités d'études et 55 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à plus de 5 000 étudiants de profiter de ces deux types de mobilité.

La Région est l'une des six Régions françaises à allouer des bourses de mobilité entrante aux chercheurs, et la seule, avec la Bourgogne-Franche-Comté, à en allouer aux étudiants, finançant en 2018 40 bourses pour des étudiants étrangers et 10 bourses pour des chercheurs étrangers, pour un budget global de plus de 300 000 €.

► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	2 897 610	3 574 559	13 100	264 000	37 800
Effectifs bénéficiaires	1 680	3 330 ¹	<i>n.d.</i>	40	10
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine) ²	3 forfaits selon la durée 700€, 1 600€ et 2 900€	80	320	Forfait de 6 000€/an	381
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)		100	320	0	388
Dont pourcentage de femmes	<i>n.d.</i>	0 %	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

L'attribution des bourses se fait sur critères sociaux avec un forfait de 20€/semaine pour les étudiants boursiers, à l'exception des bourses de mobilité des chercheurs.

Concernant le cumul possible de la bourse avec d'autres financements, il existe une grande disparité dans le cadre des anciens règlements : le complément régional à Erasmus + est accepté pour le Limousin et le Poitou-Charentes, mais pas pour l'Aquitaine.

En ce qui concerne la recherche, la Région peut accorder des bourses uniquement en provenance ou à destination des États-Unis dans le cadre d'une convention entre la Région et la Commission Franco-Américaine des échanges culturels et universitaires. Par ailleurs, les bourses du programme FULBRIGHT Nouvelle-Aquitaine pour la mobilité des chercheurs sont cumulables avec d'autres financements.

* Les données relatives à 2017 correspondent aux politiques mises en place par les anciennes régions Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes, avec toutes les disparités qui pouvaient exister sur les anciens territoires. Pour 2018, une compilation a été faite : de janvier à août, règlements des anciennes régions, puis de septembre à décembre, données relatives à la mise en œuvre d'un nouveau règlement harmonisé, applicable à la rentrée 2018. Ces deux années ne sont donc pas réellement représentatives de la politique mise en place en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du règlement harmonisé.

► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION* DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019				
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage	
	Effectif	%	Effectif	%
Afrique subsaharienne	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	5	12 %
Amérique	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	21	49 %
Asie & Océanie	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	12	28 %
Europe hors UE	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	0	0 %
Maghreb	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	5	12 %
Union Européenne (UE)	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	0	0 %
indéterminé	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	0	0 %
Total général	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	43	100 %

* Suite à la fusion des anciennes régions, les outils de gestion qui ne permettent pas de sortir les effectifs par destination

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Norvège	<i>n.d.</i>
2	Vénézuéla	<i>n.d.</i>
3	Sénégal	<i>n.d.</i>
4	Afrique du Sud	<i>n.d.</i>
5	Mauritanie	<i>n.d.</i>
6	Albanie	<i>n.d.</i>
7	Qatar	<i>n.d.</i>
8	Algérie	<i>n.d.</i>
9	Tanzanie	<i>n.d.</i>
10	Allemagne	<i>n.d.</i>

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Brésil	7
2	Colombie	4
3	Chine	2
4	Maroc	2
5	Algérie	2
6	Vietnam	2
7	Inde	2
8	Liban	2
9	Madagascar	2
10	Mexique	2

► Communication et actions de promotion



La Région a mis en place un site web dédié à chacun de ses dispositifs d'aide, complété d'une campagne de visuels :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/sejours-d'Etude-letranger-public-post-bac>



La plateforme « So mobilité » permet, entre autres, de prendre rendez-vous avec des opérateurs présents en grand nombre sur le territoire aquitain pour préparer sa mobilité.

<http://www.somobilite.fr/>



La citation du Président de la Région :

« Le Comité régional de la mobilité (COREMOB) associe tous les acteurs du nouveau territoire régional concernés par les enjeux de la mobilité internationale. Il garantit des conditions d'accompagnement et d'aides financières justes, équitables, mieux coordonnées et adaptées aux besoins de tous les publics jeunes ».

Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

► Exemple de dispositifs régionaux

La Région a mis en place un nouveau règlement d'intervention qui se décline en 2 chapitres et 9 dispositifs d'aides :

- la mobilité des publics en cours de formation (6 dispositifs) ;
- la mobilité des publics hors parcours de formation (1 dispositif pour les demandeurs d'emploi et 2 dispositifs de mobilité non formelle).

Les dispositifs de la mobilité en cours de formation :

Le premier (mobilité infra-bac) s'adresse à tous les lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle réalisant un stage à l'étranger d'une durée de 2 à 4 semaines. Le montant par semaine s'élève à 80 €, auquel s'ajoute 20 € pour les boursiers sur critères sociaux. Il n'y a pas de contre-indication sur le cumul de cette bourse.

Le second concerne les étudiants, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, pour leur permettre de partir en stage à l'étranger pendant 2 semaines minimum. Le montant par semaine s'élève à 80 €, auquel s'ajoute 20 € pour les boursiers sur critères sociaux. Cette bourse est non cumulable, exception faite pour les étudiants en BTS.



Le troisième est à destination des mêmes publics effectuant un séjour d'études à l'étranger de 8 semaines minimum. Cette aide se décline en 3 forfaits variant selon la

durée de l'expérience : 700 € pour un séjour de 8 à 15 semaines, 1 600 € pour un séjour de 16 à 26 semaines, 2 900 € pour un séjour de 27 semaines et plus. Cette bourse est non cumulable, exception faite pour les étudiants en BTS.

Pour ces trois dispositifs, l'aide de la Région sera apportée sous la forme d'une enveloppe régionale maximale de 3 600 € pour les non boursiers et de 4 000 € pour les boursiers, (enveloppe pour l'ensemble du parcours de formation des apprenants, jusqu'au niveau Master 2 inclus). Par ailleurs, la Nouvelle-Aquitaine prend en charge les frais supplémentaires liés au déplacement pour les apprenants en situation de handicap dans la limite de 1 000 € par séjour.

Le quatrième dispositif concerne la mobilité entrante et vise à soutenir l'accueil d'étudiants étrangers non-européens en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des coopérations de la Région ou des établissements régionaux partenaires. Il a pour objectif d'attirer des talents et de conforter le rayonnement des établissements à l'international. Une bourse de 6000 € est octroyée aux étudiants sélectionnés qui réalisent un Master 2 en région Nouvelle-Aquitaine.

Par ailleurs, la Région fait partie d'un consortium européen d'établissements d'enseignement supérieur (dispositif n°5) et d'un consortium européen d'établissements d'enseignement et de formation professionnels (dispositif n°6), les établissements membres de ces consortia peuvent bénéficier d'une aide Erasmus +. Les étudiants peuvent réaliser un stage dans un pays participant au programme (34), pour une durée de 2 à 12 mois. Le montant de la bourse varie selon le pays d'accueil et oscille

entre 350 et 450 €. Cette bourse n'est pas cumulable avec d'autres aides de la Région. Les apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels peuvent aussi effectuer un stage dans l'un des 34 pays, d'une durée de 2 semaines et 6 mois. Le montant de l'aide varie selon la destination mais aussi selon la durée du stage, les forfaits pouvant aller de 350 à 5 564 €.

Les dispositifs de la mobilité hors parcours de formation :

Dans le cadre des dispositifs « hors parcours de formation », la Région, en partenariat avec Pôle Emploi, a mis en place un dispositif permettant à de jeunes demandeurs d'emploi d'augmenter leur employabilité en effectuant un stage à l'étranger de 3 à 6 mois (prise en charge des frais de voyage aller-retour du lieu de résidence au lieu de stage, des frais d'hébergement et aide complémentaire

de 80 € par semaine). Elle accompagne par ailleurs financièrement les chantiers internationaux, les volontariats et les échanges de jeunes.

En outre, la Région met en avant sur son site internet un programme particulier en partenariat avec l'IFAID : il s'agit de Sésame, une mobilité réciproque (binôme France-pays européen ou extra européen) dans le cadre d'un service civique.

Enfin, la Région fait aussi partie du programme franco-américain FULBRIGHT, facilitant la mobilité de chercheurs entre ces deux pays par l'attribution de bourses. Leurs critères d'attribution sont les suivants : la qualité et l'intérêt du projet en lui-même et pour la région Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les retombées potentielles pour les établissements d'origine et d'accueil.



► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Nouvelle-Aquitaine



FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre : fortifier les liens entre l'enseignement supérieur et les entreprises européennes

Thématique : entreprises

Secteur : enseignement supérieur

Nature du projet : projet de mobilité

Nom du porteur de projet : Région Nouvelle-Aquitaine

Durée du projet : 24 mois (du 01/06/2016 au 31/05/2018)

Subventions Erasmus + : 182 702 €

PAYS PARTENAIRES : Allemagne / Belgique / Espagne / Royaume-Uni

TITRE : Fortifier les liens entre l'enseignement supérieur et les entreprises européennes

La mobilité de stage, un effet levier

Faciliter l'insertion des étudiants sur le marché du travail et encourager le développement de relations entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises européennes. Telle est l'ambition de la Région Nouvelle-Aquitaine qui, dans le cadre d'un projet de mobilité Erasmus +, a accompagné l'ouverture internationale d'un groupement d'établissements de l'ex-Région Limousin. Le portage via un consortium a permis de centraliser les procédures administratives et d'alléger la charge de travail des établissements bénéficiaires. Ainsi, sur l'année 2016-2017, ce sont 143 mobilités de stage qui ont pu être organisées : 65 pour les étudiants des écoles d'ingénieurs de Limoges, 33 pour les étudiants des filières scientifiques et techniques de l'Université de Limoges et 45 pour ceux de ses composantes plus transversales (humanités, administration des entreprises, secteur sanitaire et social).

Un réseau d'entreprises européennes partenaires en expansion

Les réponses au questionnaire adressé aux entreprises européennes d'accueil ont montré que le projet avait permis d'accroître l'offre de stages en Europe pour les étudiants de l'ex-Région Limousin. 92 % d'entre elles ont en effet fait part de leur souhait de développer davantage les échanges avec l'établissement d'origine de leur stagiaire.

A la suite de la réforme territoriale, les consortia d'établissements d'enseignement supérieur des ex-Régions Limousin et Poitou-Charentes ont fusionné, mutualisant leurs partenariats avec des entreprises d'Europe et multipliant les opportunités de stage pour leurs étudiants. Ce nouveau consortium élargi a ainsi pu mener, en 2017/2018, un nouveau projet de mobilité Erasmus + qui a profité à 730 étudiants et 16 établissements.

TÉMOIGNAGE



Sophie Dumas,
cheffe du service Mobilités internationales à la Région Nouvelle-Aquitaine

« Le consortium piloté par la Région a vocation à accueillir des établissements qui, jusqu'alors, ne disposaient pas de l'ingénierie nécessaire au développement de mobilités. Il se veut large, non spécialisé. Il rassemble à la fois des universités, des écoles d'ingénieurs, des écoles de commerce, des IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers), ou encore des lycées qui souhaitent envoyer leurs étudiants de BTS en stage en Europe. Cela fonctionne bien et ça permet la mise en œuvre d'une politique régionale cohérente. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : <http://www.somobilite.fr/>

